

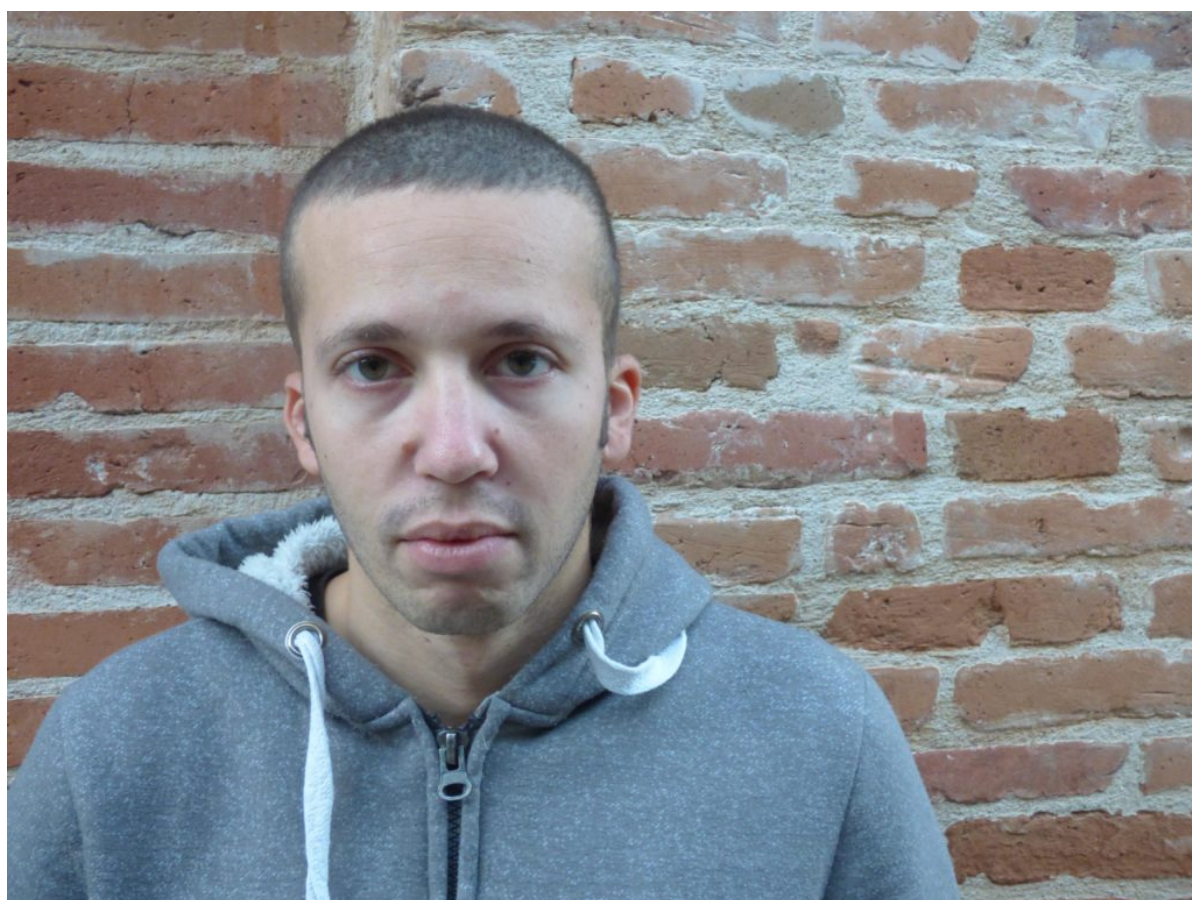
# Appel de détresse, près de Cahors, d'un père privé de ses trois enfants

[actu.fr/societe/appele-detresse-pres-cahors-dun-pere-privé-trois-enfants\\_18765707.html](https://actu.fr/societe/appele-detresse-pres-cahors-dun-pere-privé-trois-enfants_18765707.html)



## Rémy Luttwiller n'a pas vu ses 3 enfants depuis 7 mois.

Publié le 27 Sep 18 à 17:01



Rémy Luttwiller. (©La V.Q.)

Rémy Luttwiller ne parvient pas à faire appliquer le jugement du Juge aux affaires familiales, qui fixe les modalités de l'exercice de son droit de garde.

**« Je n'ai pas revu mes trois enfants depuis le mois de février 2018, et les contacts téléphoniques s'espacent de plus en plus »** explique Rémy Luttwiller, la gorge nouée. Désespéré ! Il demande à la justice qui lui a attribué des droits de faire en sorte que ceux-ci ne restent pas lettre morte.

Par jugement du Juge aux affaires familiales, il est attribué à Rémy Luttwiller la garde de ses trois enfants, selon des critères précis :

- les week-ends suivis ou précédés d'un jour férié,
- la moitié des vacances scolaires (la première partie des vacances, les années paires, la deuxième partie les années impaires),
- un appel téléphonique, tous les dimanches à 18 h, de 20 minutes minimum (\*),
- un appel téléphonique à l'occasion des anniversaires,
- un appel téléphonique lors de la fête des Pères.

**« Rien de tout cela n'est respecté et en dépit de multiples dépôts de plainte et constats d'huissier pour non-présentation des enfants, la situation reste bloquée »** s'indigne Rémy Luttwiller.

De plus, lorsque ce papa parvient à s'entretenir par téléphone avec ses enfants, quelle n'est pas sa douleur de constater qu'il est désormais appelé « monsieur » et non plus « papa »... Rémy Luttwiller demande à la justice de lui garantir l'application du jugement prononcé en sa faveur. Il conclut : **« Je ne demande rien de plus ! Juste le respect des décisions de justice ! »** Après avoir frappé à toutes les portes, sans parvenir à débloquer la situation, ce papa, qui se dit à bout, se dit prêt à attirer l'attention des pouvoirs publics, par de nouveaux moyens... [JEAN-CLAUDE BONNEMÈRE]

*(\*) Ville de résidence de la mère et des trois enfants.*